Le nouveau Bureau du Conseil économique et social en place depuis le 1er mars 2023

d.g.à d. : M. Marc WAGENER, Vice-président du CES ; M. Steve HEILIGER, Président du CES ; M. Tom DOMINIQUE, Vice-président du CES ; M. Daniel BECKER, Secrétaire général du CES.

Depuis le 1er mars 2023, le Conseil économique et social de Luxembourg (CES) s'est, selon le principe de la rotation biannuelle, doté d'un nouveau Bureau, composé du Président M. Steve HEILIGER, Secrétaire général de la CGFP (Vice-président CES depuis 2021), du Vice-président M. Tom DOMINIQUE, Directeur de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (précédent Président du CES), du Vice-président M. Marc WAGENER, Chief Operating Officer de la Chambre de commerce de Luxembourg, succédant au précédent Vice-président (et Président du CES de 2019 à 2021) M. Jean-Jacques ROMMES, de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises, et du Secrétaire général du CES M. Daniel BECKER.

Le Conseil économique et social, créé en vertu de sa loi organique du 21 mars 1966, a, entre autres, comme missions principales, d'organiser l'accompagnement du dialogue social national, d'accompagner le dialogue social européen structuré sur le plan national et de conseiller le Gouvernement en matière de politique supranationale dans les domaines économiques, sociaux et financiers.